



CHÂTEAU DE VERSAILLES



Versailles, le 2 juin 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RESTITUTION DE LA STATUAIRE DU BASSIN DU FER À CHEVAL AU PARC DE MARLY

CONTACTS PRESSE

Hélène Dalifard
01 30 83 77 01
Aurélien Gevrey
01 30 83 77 03
Violaine Solari
01 30 83 77 14

presse@chateauversailles.fr

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MUSÉE ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATIONS MULTIPLES (S.I.V.O.M.) DES CÔTEAUX DE SEINE S'ASSOCIENT POUR LA RESTITUTION DE LA STATUAIRE DU PARC DE MARLY. AU TERME D'UN PROGRAMME DE RÉALISATION DE MOULAGES, SEPT SCULPTURES SERONT REPLACÉES AUTOUR DU BASSIN DU FER À CHEVAL.

LE 4 JUIN 2010 MARQUERA UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LE PROGRAMME DE RECONSTITUTION DU PARC de l'ancien domaine royal, engagé depuis le milieu des années 1980. En effet, les statues de *Flore*, d'*Hammadryade* et du *Berger Flûteur* réalisées par Antoine Coysevox ainsi que quatre vases (sur les 8 présents à l'origine) seront installés sur de nouveaux socles autour du Bassin du Fer à Cheval, afin de se rapprocher au plus près de la configuration d'origine des espaces du jardin, malgré la disparition de l'architecture générale des extérieurs.

LES ŒUVRES ORIGINALES ONT QUITTÉ LE DOMAINE DE MARLY dès la fin du XVIII^{ème} siècle et ont été déposées dans les Jardins des Tuileries. Elles se trouvent aujourd'hui dans la Cour Marly du Musée du Louvre.

LA RENAISSANCE DE LA STATUAIRE DU PARC DE MARLY s'ouvre en 1985, avec la réalisation des moulages des deux *Chevaux de Marly* de G. Coustou, replacés sur le Bassin de l'Abreuvoir. En 1987, c'est la copie du groupe des *Méléagres* de N. Coustou qui inaugure la reconstitution progressive de la statuaire du bassin du Fer à Cheval (complétées aujourd'hui par les 3 statues et 4 vases restitués). En 1999, les statues dites des *Quatre coureurs* (*Daphné* et *Hippomène* de G. Coustou, *Apollon* de N. Coustou et *Atalante* d'A. Le Pautre) sont d'abord implantées sur le rond-point de la Grille Royale avant de rejoindre, en 2003, leur emplacement historique des anciens Bosquets des Salles Vertes, près de l'ancien pavillon royal, les moulages du *Faune au chevreau* de P. Le Pautre, de la *Vénus Callipyge* de F. Barrois, du *Berger Flûteur* et de l'*Hammadryade* d'A. Coysevox prenant alors leurs places. La *Diane d'Éphèse* de G. Coustou rejoint, quant à elle, le théâtre de Bacchus. Deux vases à décor d'instruments de musique sur un dessin de P. Mazeline ont également été placés devant le bassin de la Rivière. Enfin en 2007, ce sont les copies en pierre sculptée de *Neptune* et d'*Amphitrite* d'A. Coysevox, qui retrouveront leur place sur le bassin de la Rivière. La volonté de redonner au jardin une configuration spatiale plus proche de son état initial s'impose dans les choix de restitution.

EN 2008, UN SCHÉMA DIRECTEUR DE LA STATUAIRE DE MARLY a été validé, définissant une politique raisonnée de restitution progressive des statues du Parc, par moulages ou par copies, selon la disponibilité des originaux. Ces programmes devront accompagner la restauration générale du Parc, avec ses bassins, ses fontaines et son architecture végétale.

À PROPOS DU DOMAINE DE MARLY :

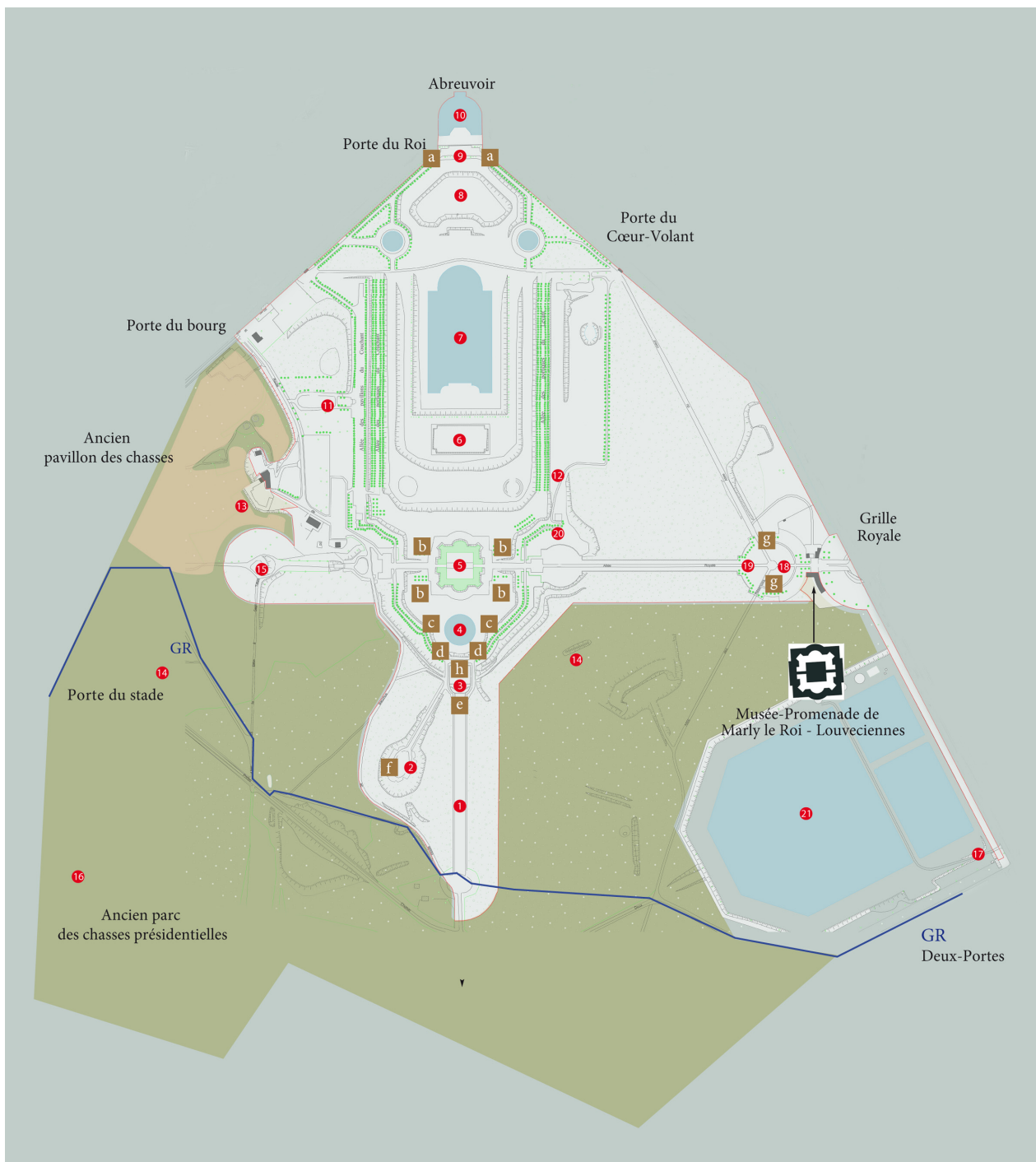
LE CHÂTEAU DE MARLY fut construit par Jules Hardouin-Mansart à partir de 1679 pour y abriter les instants de loisirs de Louis XIV et de sa famille. Le domaine se composait alors d'un château encadré par douze pavillons commandant axes et perspectives. À Marly, le roi attachait toute son attention aux jardins. Le relief permettait divers effets de perspectives et la machine de Marly fournissait aux bassins une abondance d'eau impossible à Versailles. Considérés comme une merveille, Marly et ses jardins furent cependant progressivement détruits dès le XVIII^e siècle. Aujourd'hui, seuls l'esquisse du parc et les fondations des pavillons sont encore visibles.

LE DOMAINE DE MARLY ET LE CHÂTEAU DE VERSAILLES :

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les 53 hectares classés Monuments Historiques du Domaine de Marly sont placés sous la responsabilité de l'Établissement public du musée et du domaine national de Versailles. Les 44 hectares restant du parc sont gérés, quant à eux, par l'Office National des Forêts. Ce rattachement au château de Versailles répond à un objectif patrimonial et historique : relier deux parties de l'ancien domaine royal, intimement liées jusqu'à la Révolution.

L'élaboration d'un schéma directeur de restauration du site a été confiée, en 2010, à M. Gabor Mester de Paradj, Architecte en Chef des Monuments Historiques en charge de la partie classée. Il porte sur le couvert végétal, les murs de soutènement, les bassins, fontaines et dispositifs d'adduction d'eau et la restitution de la statuaire qui permettra de poursuivre l'effort entamé par le SIVOM des Coteaux de Seine depuis plusieurs années.

Cette restitution a été rendue possible grâce à l'action de M. Pierre Lequiller, du Conseil général des Yvelines et du SIVOM des Coteaux de Seine.



- ① Tapis Vert
- ② Théâtre de Bacchus
- ③ Bassin de la cascade
- ④ Rondeau du Grand jet
- ⑤ Emplacement du château
- ⑥ Ancien bassin des 4 Gerbes
- ⑦ Grand Bassin
- ⑧ Ancien bassin des Nappes
- ⑨ Terrasse
- ⑩ Abreuvoir
- ⑪ Bosquet du levant
- ⑫ Bosquet du couchant
- ⑬ Anciens communs du château
- ⑭ Jardin haut
- ⑮ Belvédère
- ⑯ Pont tournant
- ⑰ Deux-Portes
- ⑱ Grille royale
- ⑲ Allée royale
- ⑳ Emplacement d'un pavillon
- ㉑ Réservoirs

- a Les Chevaux de Marly
- b Les Coureurs
- c Groupes de la Demi-Lune
- d Les Chasseurs
- e Neptune et Amphitrite
- f Diane
- g Berger, Vénus, Compagnes
- h Vases

- Zone forestière
(vélos interdits, chiens tenus en laisse)
- Ancien pavillon des chasses
- GR : sentier de grande randonnée